

<p>République Française</p> <p>Département de la MOSELLE</p> <p>Arrondissement de METZ-CAMPAGNE</p> <p><u>Nombre de Conseillers élus : 15</u></p> <p><u>Conseillers en fonction : 15</u></p> <p><u>Conseillers présents : 10</u></p> <p><u>Procuration : 2</u></p> <p><u>Absents excusés : 3</u></p> <p><u>Absents : 0</u></p> <p>Date de la convocation 8/03/2024</p>	<p>COMMUNE DE GRAVELOTTE</p> <p>EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>Séance du 14 mars 2024</p> <p>Sous la présidence du Maire, Monsieur TORLOTING Michel</p> <p><u>Membres présents :</u></p> <p>TORLOTING Michel – BRIOUX Dominique - SIMON Denis - DONVAL Denis – CLEVER Nathalie – DAUBENFELD Nadine - GAILLOT Emilie– MULLER Hervé - SORNETTE CHMIELOWIEC Cyrielle – POTIER Christophe</p> <p><u>Procurations :</u></p> <p>DONVAL Denis à BRIOUX Dominique</p> <p>GRANDPIERRE Marie-France à SIMON Denis</p> <p><u>Absents excusés :</u></p> <p>PIERRE Sébastien – APPERT Ségolène – SCHURCH Christophe</p>
---	--

DELIBERATION 1/2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Présenté par Monsieur Dominique BRIOUX premier adjoint le Conseil Municipal décide d'approuver à l'unanimité le compte administratif 2022 résumé comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	420013,73 €
Recettes :	466473,71 €
Résultat reporté 2022 excédent de :	434055,86 €

Soit un résultat excédent de : 480515,84 €

Section d'investissement :

Dépenses :	473394,39€
Recettes :	596555,95€
Résultat reporté 2022 déficit :	-125577,19 €

Soit un résultat déficit de : -2415,63€

Reste à réaliser :

Dépenses :	950766,83 €
Recette :	619063,16 €

Sois un résultat déficit de :

- 331703,60 7€

Soit, en tenant compte des RAR, un besoin de financement de 334119,30 euros.

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante : au compte 1068 (recette investissement), la somme de 334119,30 euros au compte 002 (recette de fonctionnement) le surplus, soit 146396,54€.

Pour extrait conforme

GRAVELOTTE le 15 Mars 2024

Le Maire,

Michel TORLOTING

